



1^{er} communiqué aux parents

Août 2026

Bonjour chers parents,

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour l'année scolaire 2026-2027 à titre de direction de l'école. Je suis également heureuse de vous annoncer l'arrivée de :

- Janelle Desrochers, direction adjointe à mi-temps
- Blanche Cloutier, secrétaire à mi-temps
- Karen Gendron, technicienne au service de garde

Elles ne seront d'ailleurs pas les seuls nouveaux visages cette année : plusieurs nouveaux membres du personnel et nouveaux élèves viendront enrichir notre belle communauté scolaire dès la rentrée.

Dans quelques jours, toute notre équipe-école sera prête à accueillir votre enfant avec enthousiasme, guidée par les valeurs au cœur de notre projet éducatif : **ouverture d'esprit, bienveillance et engagement.**

Notre mission demeure claire : favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque élève, en permettant à chacun d'évoluer avec ses couleurs et de s'accomplir à **l'école du bonheur**. Pour y parvenir, votre collaboration et votre engagement à nos côtés sont précieux.

Ensemble, dans un esprit de collaboration et de complémentarité, nous veillerons à ce que notre école demeure un lieu riche en apprentissages, en découvertes culturelles et en activités sportives, offrant à chaque enfant l'occasion de s'épanouir et d'adopter de saines habitudes de vie.

Je nous souhaite une année scolaire stimulante, remplie de beaux défis, de découvertes et de réussites.
Au plaisir de la vivre avec vous!

Geneviève Arvisais, directrice

Pochette virtuelle pour la rentrée

Voici le lien pour accéder à l'ensemble des documents de référence pour l'école pour l'année 2026-2027: [Documents de référence - Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke](#)

Communication par courriel

Toutes les communications de l'école vous seront envoyées par courriel. Il sera important de vérifier si votre adresse électronique est valide.

Infoparents

L'Infoparents, transmis par courriel chaque mois, est un outil de communication privilégié entre l'école et les familles. Vous y trouverez des informations importantes concernant le fonctionnement de l'école, les activités à venir ainsi que différents renseignements qui touchent l'ensemble des élèves. Nous vous

invitons à en prendre connaissance attentivement chaque mois afin de demeurer bien informés de la vie scolaire et des éléments qui peuvent concerner votre enfant. Il est de la responsabilité de chaque parent de consulter les informations qui y sont communiquées.

Calendrier des activités et dates importantes (voir le calendrier pour la suite)

Août

- 13 août : Accueil administratif
- 21 et 24 août : pédagogique, service de garde FERMÉ
- 25 août : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription sauf présco)
- 24 août : rencontre de parents pour le préscolaire à 18h00
- 26 août : Rentrée des élèves (horaire personnalisé pour le préscolaire)
- 27 août : pique-nique au parc St-Charles-Garnier de 17h à 18h30



Septembre

- 3 sept : 1^{re} rencontre de parents du primaire (sauf le présco) et assemblée générale annuelle
- 4 sept : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription)
- 7 sept : congé fête du Travail
- 22 sept : pédagogique, service de garde ouvert (sur inscription)
- 30 sept : prise de présence officielle de la déclaration scolaire

Octobre

- 1^{er} oct : photo scolaire (consentement signé obligatoire)

Rencontres parent-enseignant

La première rencontre des parents est très importante. Les enseignants vous y donneront des informations sur le fonctionnement de la classe. Votre présence est essentielle.

- Préscolaire : Lundi 24 août 2026 - 18h
- Primaire et TSA : Jeudi 3 septembre 2026 – 18h
- Préscolaire, primaire, TSA : Jeudi 26 novembre pour tous les élèves après la publication du 1^{er} bulletin selon horaire personnalisé, puis en mars pour certains élèves.

Assemblée générale des parents

Le jeudi 3 septembre 2026, après la rencontre du titulaire, se tiendra l'assemblée générale des parents. Vous serez invités à élire des parents qui siégeront au Conseil d'établissement et à la Fondation. Votre présence est importante.

Photographie scolaire

Les élèves se feront photographier le 1er octobre 2026 par Sofia Photographe. La signature du consentement est obligatoire

Code de vie et annexes

Vous retrouverez une copie du code de vie dans l'agenda de votre enfant (s'il y a lieu) ou sur le site de l'école, onglet [Vie à l'école](#). Le code de vie et les annexes seront présentés à l'ensemble des élèves par leur titulaire et par la direction.

Nous vous encourageons vivement à lire ce code de vie avec votre enfant pour l'aider à comprendre l'importance d'adopter les comportements appropriés. Bientôt, vous serez invités à signer avec lui un

contrat d'engagement. Par ce geste, vous soulignez l'importance du respect des règles établies et soutenez nos interventions pour maintenir un climat scolaire harmonieux et propice aux apprentissages.

Responsabilités des parents

La collaboration des parents est toujours souhaitée et essentielle afin de maintenir un milieu de vie sécuritaire, sain et harmonieux qui permet la réussite de tous les élèves. En plus de lire et signer le code de vie, nous vous demandons de :

- **Respecter l'horaire de l'école** afin de développer de bonnes habitudes scolaires, d'éviter de perturber l'organisation des classes et de surcharger le travail du personnel de l'école.
 - Les élèves qui arriveront AVANT les heures de surveillance seront dirigés au SDG aux frais des parents.
 - Les élèves qui arriveront APRÈS les heures auront un motif de retard inscrit à leur dossier. Un nombre de retards élevé pourrait entraîner des interventions disciplinaires.
- **Se présenter au secrétariat** en tout temps (retard, rencontre, rendez-vous, matériel, circulation autorisée, etc.)
- **Aviser l'école** lorsque votre enfant est absent (même s'il est tôt le matin, Mozaik/ClicÉcole, boîte vocale au 819-822-5664, poste 1 en précisant le motif de l'absence).
- **Prendre un rendez-vous** AVANT de venir rencontrer un membre du personnel ou la direction.



Départ de l'école

Les élèves, qui ne sont pas inscrits au service de garde en fin de journée, doivent quitter l'école dès la sortie des classes et ne pas rester sur la cour ou devant l'école. Les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée devront attendre sur le trottoir devant l'école.

Nous souhaitons vous rappeler l'importance de respecter l'horaire scolaire afin d'assurer un environnement d'apprentissage optimal pour tous les élèves.

Chaque RETARD ou DÉPART avant la fin des cours entraîne des ajustements pour la secrétaire, perturbe la routine du groupe et peut nuire aux apprentissages en cours. Nous vous demandons donc d'éviter les retards, les demandes de sorties précoces et de planifier les rendez-vous en dehors des heures de classe dans la mesure du possible. Dans un tel cas, le titulaire doit être informé au préalable.

Pour ces raisons, il est possible que la secrétaire vous demande d'attendre l'heure officielle de la fin des classes pour récupérer votre enfant (si autobus) ou de vous diriger vers la zone du service de garde pour les élèves inscrits à ce service.

S'il y a un changement URGENT pour le retour à la maison, le parent doit aviser le secrétariat avant 14h00. Une réponse confirmera la demande ou le changement.

Projet éducatif

La version du projet éducatif et le plan d'action sont déposés sur le site de l'école.

Sécurité aux abords de l'école

La sécurité aux abords de l'école est importante. Voici donc les consignes relatives à la sécurité aux abords de l'école :

- Circuler lentement près de l'école;
- Respecter les limites de vitesse en zone scolaire;
- Respecter la signalisation des autobus au moment de l'embarquement et du débarquement (feux clignotants et arrêt obligatoire);
- Les virages en U « U-turn » sont interdits en tout temps devant l'école;
- Utiliser les zones de stationnement libres sur la rue :
 - Les stationnements réservés aux berlines et aux autobus ne doivent jamais être utilisés par les parents pendant les heures associées au transport scolaire.
 - Les stationnements réservés au personnel de l'école ne sont pas accessibles aux parents.
 - Ne pas bloquer les entrées de stationnement des voisins de l'école.



Transport

La grande majorité des élèves de l'école sont transportés par autobus ou berline. Il s'agit d'un service offert. Si votre enfant peut bénéficier de ce service, un laissez-passer vous sera remis lors de la rentrée administrative (ou dès que possible). Nous vous demandons de :

- fixer le laissez-passer au sac de l'enfant;
- lire le document « Responsabilité partagée dans le cadre du transport scolaire ». Il est également et les autres documents associés;
- prévoir, idéalement, une démarche à suivre avec votre enfant advenant un retard de l'autobus ou du parent à la maison;
- prévoir un accompagnement pour votre enfant s'il est d'âge préscolaire;
- être à l'arrêt 10 minutes AVANT l'heure indiquée sur le laissez-passer, particulièrement les premières semaines.

Exercice d'évacuation

En début d'année, nous pratiquerons nos élèves à évacuer l'école en cas d'urgence.

En terminant, soyez assurés de notre intérêt et de notre engagement auprès de chacun de nos élèves pour assurer leur bien-être et leur réussite.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

Par courriel : soleillevant@csrs.qc.ca

Service de garde : GendronK@csrs.gouv.qc.ca

Par téléphone : 819 822-5664

- Absences : poste 1
- Secrétariat : Blanche Cloutier au poste 2 ou 31706
- Direction : Geneviève Arvisais poste 3 ou 31701 et Janelle Desrochers (adj) 31702
- Service de garde : Karen Gendron poste 4 ou 31711